



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 19 mars 2008

Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale
conformément aux articles 115.18 et 118.1 de la Loi sur l'assurance parentale

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 20 MARS 2008

document de la session no 861

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Séance du mercredi 19 mars 2008

Mandat : Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale conformément aux articles 115.18 et 118.1 de la Loi sur l'assurance parentale. (Décision de la Commission, le 12 décembre 2007)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Drainville (Marie-Victorin), vice-président de la Commission

- M. Bergeron (Verchères), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de famille
- M. Bonnardel (Shefford), porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, en remplacement de M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- M. Dubourg (Viau) en remplacement de M. Reid (Orford)
- Mme Grandmont (Masson)
- M. Laporte (L'Assomption)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- Mme Geneviève Bouchard, présidente-directrice générale, Conseil de gestion de l'assurance parentale
- Me Marie-Ève Beaulieu, avocate, Direction des affaires juridiques, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Roger Robitaille, directeur adjoint de la Direction générale, Régime québécois de l'assurance parentale, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Étienne Sabourin, comptable agréé, Conseil de gestion de l'assurance parentale

La Commission se réunit à 15 h 22 sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président indique que la répartition des temps de parole pour la période d'échanges se fera en fonction du pourcentage de sièges détenus par les trois groupes parlementaires à l'Assemblée.

AUDITION

À 15 h 25, la Commission entend la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale qui fait une présentation.

M. le président indique les temps de parole approximatifs des trois groupes parlementaires pour la période d'échanges, selon le temps restant à l'audition.

Il est convenu de diviser les temps de parole respectifs en deux blocs égaux afin de permettre deux rotations entre les groupes parlementaires.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission, la présidente-directrice générale et les personnes qui l'accompagnent.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

La présidente-directrice générale et M. le président formulent des remarques finales.

M. le président dépose les documents cotés CAS-18 et CAS-19 (annexe III).

À 18 h 02, la Commission ajourne ses travaux au jeudi 20 mars 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Anik Laplante

AL/cv



Geoffrey Kelley

Québec, le 19 mars 2008

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Audition de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale
conformément aux articles 115.18 et 118.1 de la Loi sur l'assurance parentale

Le mercredi 19 mars 2008

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes, vers
15 h 00*

MADAME GENEVIÈVE BOUCHARD, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DU CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE

Accompagnée de :

- M. Frédéric Allard, actuaire en chef
- Mme Lyne Bergeron, directrice des affaires corporatives
- M. Maurice Gagné, adjoint à la présidente
- M. Étienne Sabourin, comptable agréé
- Mme Marie-Ève Beaulieu, avocate, Direction des affaires
juridiques, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Roger Robitaille, directeur de la Direction générale adjointe,
Régime québécois de l'assurance parentale, ministère de
l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Mme Michèle Turgeon, conseillère, Bureau du sous-ministre,
ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

18 h 00

AJOURNEMENT

AL/cv

Québec, le 11 mars 2008

ANNEXE II

Extrait du procès-verbal du 12 décembre 2007

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Extrait du procès-verbal de la séance
de travail du 12 décembre 2007

Objet : Procéder à l'organisation des travaux de la Commission et statuer sur les mandats à venir

1. Mandats statutaires

a. Autres mandats statutaires

M. le président indique aux membres de la Commission qu'un tableau des mandats statutaires devant être accomplis par la Commission leur a été distribué.

M. le président propose, en conformité avec le suggestion du comité directeur, que la Commission procède, en en confiant l'organisation au comité directeur, aux trois mandats suivants:

- ✓ Entendre le président-directeur général du Conseil de gestion de l'assurance parentale, conformément aux articles 115.18 et 118.1 de la Loi sur l'assurance parentale;

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

La secrétaire de la Commission,



Anik Laplante

Québec, le 17 décembre 2007

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Conseil de gestion de l'assurance parentale. Notes d'allocution de la présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale. 2008. 29 p. Déposé le 19 mars 2008. CAS-18
- Conseil de gestion de l'assurance parentale. Comparaison dispositions RQAP et RAE. 1 f. Déposé le 19 mars 2008. CAS-19